

PROTOCOLE D'ORGANISATION SPECIAL COVID

GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

ANDES / ANDIIS

A la suite de la saisine du Ministère des sports dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire, l'ANDES et l'ANDIIS (Association Nationale des Directeurs et Intervenants des Installations des Services des Sports) ont proposé conjointement de mener un groupe de travail sur le déconfinement en matière d'accueil des équipements sportifs en France.

Cette contribution a pour ambition d'être un outil d'aide à la décision pour les gestionnaires d'installations sportives publiques ou privées. L'application de certaines recommandations pourra faire l'objet d'adaptations au gré des retours d'expériences et de l'évolution de la législation.

PATINOIRES

Les protocoles et préconisations spécifiques émises par les fédérations de tutelle des disciplines sportives devront s'appliquer aux usagers et aux personnels d'encadrement des clubs sportifs.

S'agissant des autres publics accueillis dans les patinoires, les modalités d'accueil proposées par le Syndicat National des patinoires sont les suivantes :

- Salariés équipés des outils de protection individuelle (masques, gel, gants ...)
- Barrière physique transparente à l'accueil type plexiglass
- Marquages au sol permettant de respecter la distanciation sociale
- Filtrage des halls d'accueil avec capacité max à définir
- Vente de billets d'entrée en ligne ou par distributeur automatique pour éviter les files d'attente devant l'établissement lors des pics de fréquentations. Privilégier le paiement en CB sans contact
- Identification de tous les clients (traçabilité) via les logiciels de contrôle d'accès, comme c'est déjà le cas pour les abonnements
- Protocole d'ouverture et de fermeture du site sécurisant pour les salariés
- Process d'assistance aux blessés repensé pour limiter au maximum les contacts (hors cas grave)
- Capacité d'accueil de la patinoire et du vestiaire public revue à la baisse au regard de la distanciation sociale, au-delà de la FMI

- Affichage avant l'entrée type 3M2 des règles d'hygiène de la patinoire, et report dans tous les axes de passage des usagers
- Désinfection du parcours usagers / clients => communication sur ces procédures
- Désinfection des casiers après chaque passage de client, ou avec une périodicité très renforcée
- Éviter les contacts sur la glace => renforcer la présence d'un agent en bord de piste
- Temps de pratique limité à 1H30, ce qui peut permettre de satisfaire plus de monde
- Prise de température avant l'entrée dans l'accueil principal avec impossibilité d'entrer au-dessus de 38° > contrôle effectué par un agent (agent de sécurité ?) hors personnel du site
- Désinfection totale chaque soir, de la banque d'accueil et la banque patins + vestiaire public ?
- Mise à disposition de produits pour les lave-mains des toilettes avec distributeur sans contact pour les usagers (espaces publics)
- Part d'air neuf plus importante dans le traitement de l'air (ouverture des volets d'air neuf des CTA à 30 voire 50 %) => attention à l'augmentation des charges de chauffage
- Gestion des flux avec FMI à la baisse
- Désinfection systématique des patins, des casques et du matériel pédagogique
- Plus de prêt de gants (prévoir une machine à distribution ou à la revente en caisse)
- Aération + traitement d'air de la zone d'accueil
- Contraintes d'accueil des clubs - vestiaires collectifs - En lien avec les recommandations fédérales